

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 21/22 (1913)

Heft: 12

Rubrik: Extraits du rapport de la direction de la Croix-Rouge suisse sur la période du 1er janvier au 31 décembre 1913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait de la « Fondation de la Croix-Rouge », par G. Moynier.

Congrès diplomatique de 1864.

Tout en portant son attention sur les champs de bataille, le Comité international n'avait point perdu de vue les vœux de la Conférence de Genève, et se préoccupait de ce qu'il en adviendrait si ceux qui les avaient formulés ne trouvaient pas quelque puissant de ce monde pour en patronner la réalisation. L'approbation platonique qu'ils avaient obtenue partout devait revêtir un caractère actif, et susciter la promulgation d'une loi qui leur donna une valeur juridique. Mais d'où partirait l'impulsion qu'il fallait imprimer pour cela à la diplomatie? On se le demandait avec perplexité, quand M. Dunant proposa à ses collègues d'aller lui-même, à ses frais, toujours en leur nom et comme leur secrétaire, à la recherche d'un souverain, assez chevaleresque et assez entreprenant pour ne pas craindre de se mettre à la tête d'une croisade en faveur de cette réforme. Il s'y sentait d'autant plus porté que, déjà dans le *Souvenir de Solferino*, il avait, sans toutefois se prononcer aussi explicitement que certains publicistes an-

térieurs en faveur de la neutralisation du service sanitaire et sans la nommer, indiqué qu'il y aurait quelque chose à faire dans ce sens. Bientôt il revint triomphant. Ses ouvertures, appuyées par une lettre particulière du général Dufour à l'Empereur Napoléon III, avaient été accueillies avec empressement par ce dernier, ainsi qu'en témoigne la lettre de remerciements que lui adressa le Comité international le 2 mai 1864, avant que le dernier coup de canon eût été tiré en Danemark.

Le Comité ayant exprimé le désir que la Conférence diplomatique projetée se tint à Genève, Sa Majesté y souscrivit gracieusement, mais fit remarquer que, dans ce cas, la convocation devrait émaner du Conseil fédéral suisse. Elle se réserva toutefois de l'appuyer et de la recommander au bon accueil des autres Etats. Cet arrangement fut agréé à Berne, et une invitation adressée, le 6 juin, à toutes les puissances européennes, ainsi qu'à quelques-unes de celles de l'Amérique, d'avoir à se réunir à Genève, le 8 août 1864¹⁾.

¹⁾ Voir sur les négociations relatives à cette convocation: « Bulletin international », t. XXXIV, page 4.

Extraits du Rapport de la Direction de la Croix-Rouge suisse sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1913

(Suite et fin)

Nombre des membres. L'année 1913 a vu se dissoudre les sections du Bodan et de Porrentruy (qui s'est reconstituée dès lors); comme il ne s'en est pas fondé de nouvelles, les sections étaient au nombre de 52 à la fin de l'exercice. Les efforts faits pour amener la fondation de sections dans le Tessin n'ont pas eu de résultat appréciable jusqu'ici. Le nombre des mem-

bres individuels de la Société s'est accru de 467, et celui des membres corporatifs de 9, de sorte qu'à la fin de l'année le premier était de 33,719 et le second de 311.

Secourisme. Comme par le passé, la Croix-Rouge a eu des relations suivies et excellentes avec les sociétés de samaritains, la Société sanitaire militaire et la Société d'utilité publique des Femmes suisses.

Elles ont été d'autant plus étroites que, cette année aussi, de nos délégués ont assisté aux séances des comités des trois sociétés et ont ainsi pu aider à la bonne entente entre elles et la Croix-Rouge. Celle-ci a alloué à l'Alliance des samaritains suisses une subvention de 1600 fr., et, comme l'an dernier, une de 500 fr. à chacun des deux autres groupements. Par exécution d'une décision de l'assemblée des délégués de 1910, la subvention en faveur des exercices de campagne a, pour la première fois, été portée de 900 fr. à 1000 fr. Le nombre de ces exercices est demeuré à peu près le même qu'en 1912.

La nouvelle édition du Manuel sanitaire n'a pu être obtenue du Bureau fédéral des imprimés qu'au mois de février. Il a été fourni 7066 de ces manuels aux sociétés. Le déficit résultant pour la Croix-Rouge du fait qu'ils sont cédés avec réduction de 20 % sur le prix d'achat a été de 508 fr. 65.

Cette année aussi, les cartouches de pansement et pansements digitaux de la Croix-Rouge ont été beaucoup demandés; il faut dire qu'ils répondent parfaitement à la méthode actuelle de traitement sec des blessures. Il en a été vendu en tout 86,346 pièces (77,760 en 1912), soit 41,957 grandes cartouches et 44,389 petites (pansements digitaux).

Ces articles sont cédés aux sociétés avec une réduction du 20 % sur le prix coûtant; le déficit en résultant pour la Croix-Rouge a été de 1572 fr. 40 en 1913.

Les dépenses totales en faveur du secourisme et des autres institutions auxiliaires se sont montées à 12,033 fr. 59.

Organes de publicité de la Société. Le tirage de ces trois organes (*Das Rote Kreuz*, *La Croix-Rouge suisse* et les *Blätter für Krankenpflege*) est resté le même qu'en 1912. Comme toujours, le nombre des abonnés a légèrement diminué

au commencement de l'exercice; mais ensuite il a regagné cette perte et a même finalement dépassé quelque peu celui de 1912, de sorte que nous pouvons compter ici sur une modeste plus-value. L'année prochaine, en revanche, le bilan sera sans doute moins bon. Par suite du relèvement des tarifs dans l'imprimerie, il nous a en effet fallu consentir de plus forts prix à nos imprimeurs ordinaires, qui travaillent depuis des années à notre entière satisfaction; il en résultera un notable surcroît de charge pour notre budget des journaux et cela nous obligera à voir si, avec le temps, il n'y aurait pas lieu d'augmenter le prix de l'abonnement — qui n'a d'ailleurs pu être maintenu aussi bas jusqu'ici que parce que l'administration de nos feuilles sont gratuites. *Un accroissement assez considérable du nombre des abonnés* pourrait seul compenser les futurs frais en plus. Cette plus grande diffusion de nos revues, qui constituent un lien excellent entre les organes et les membres de la Société, devrait d'ailleurs être poursuivie également pour des raisons de propagande. En ce qui concerne la **propagande**, les conférences avec projections, conférences pour lesquelles nous fournissons les clichés et le texte, ont eu de bons effets. Nous avons reçu des médecins et sœurs travaillant sur le théâtre de la guerre balkanique, ainsi que du Lieut.-Colonel de Marval et de Suisses établis à Constantinople, un bon nombre de vues intéressantes, dont nous avons fait une série pour projections, en les accompagnant d'un texte explicatif. Les conférences dont elles ont fourni le sujet, et qui ont commencé au milieu de novembre, ont été accueillies favorablement dans tout le pays. Ces vues (clichés diapositifs) ont été remises gratuitement aux sociétés qui disposaient d'un appareil à projections et d'opérateurs; jusqu'au com-

mencement d'avril, elles avaient été montrées dans 76 localités.

Les conférences avec projections concernant la tuberculose ont également été bien fréquentées; ces deux dernières années, on les a demandées 35 fois.

La **Fondation « Etablissements hospitaliers de la Croix-Rouge »** a publié son 6^e rapport annuel, auquel nous pouvons renvoyer le lecteur.

Commission des hôpitaux. L'activité de la Commission des hôpitaux a été très restreinte en 1913; la Commission n'a eu à s'occuper que de deux demandes de subventions pour acquisition de matériel, l'une émanant de la section Berne-Mittelland, l'autre de la section d'Olten. Ces deux demandes ont été accordées et il a été alloué à ces sections une subvention du 33 % de leur dépense effective, soit au total 365 fr. 60.

Il est à désirer qu'en 1914 un plus grand nombre de sections effectuent des achats de matériel rentrant dans les catégories que nous pouvons subventionner.

Commission des transports. L'arrêté fédéral du 19 décembre 1913 relatif à une subvention à accorder à la Société centrale de la Croix-Rouge suisse nous donne le moyen d'équiper et former nos 24 colonnes, en même temps qu'il nous assure une somme d'environ 100,000 fr. pour l'acquisition de matériel de transport. Il a cependant été pris trop tard pour que ses effets se fissent sentir déjà en 1913.

Les colonnes existantes ont travaillé assidûment; en revanche, il n'a été fait que peu d'acquisitions de matériel, car on voulait d'abord attendre la décision des pouvoirs fédéraux concernant notre demande de subvention. La situation ne se prêtait pas non plus à la création de nouvelles colonnes et il est d'autant plus réjouissant qu'il s'en soit néanmoins cons-

titué une à Horgen, sous le nom de « Zürichsee »; cette colonne a déjà fait huit exercices et a acheté un peu de matériel, mais les membres n'en recevront l'équipement personnel qu'en 1914. Les colonnes de St-Gall et Appenzell ont fait des exercices en combinaison avec le lazaret de campagne n° 16; cette coopération des services sanitaires officiel et auxiliaire est bonne et instructive pour l'une et l'autre partie, et il faut espérer qu'elle se répétera le plus souvent possible.

Le sixième cours central, qui a eu lieu à Bâle en octobre, a compté 77 participants, sous la direction de M. le major Waldispühl, qui était secondé de MM. le capitaine Ecklin, comme second officier, Bernhard, fourrier de la colonne de la Croix-Rouge de Schaffhouse, comme comptable, Hummel, adjudant, comme intendant du matériel, et Altherr, adjudant, comme instructeur. Ce cours s'est passé sans accrocs et s'est terminé par une sortie très instructive, pour laquelle la colonne avait comme tâche d'improviser un assez grand transport de blessés au moyen des ressources qu'on peut trouver dans un village de grandeur moyenne. La chose a parfaitement bien réussi et il faudra faire souvent de pareils exercices.

En vue de la situation nouvelle résultant de l'appui accordé par la Confédération à la Société, il a fallu préparer des prescriptions pour les colonnes de la Croix-Rouge. A cet effet, il y a eu à Berne une conférence de délégués de toutes les colonnes, auxquels le Secrétariat central a présenté un projet devant entrer en vigueur en 1914.

Comptes de 1913. Les comptes de la Croix-Rouge qui ont été vérifiés et approuvés par les délégués des sections d'Appenzell et de Bienne, se présentent en résumé comme suit:

<i>Recettes :</i>		Report	32,021.52
Cotisations des sections, des membres corporatifs et des membres isolés	Fr. 20,702.70	nage, achat de matériel et de manuels, etc.	23,371.99
Intérêts des capitaux de la Société	6,943.58	Subventions fédérales aux Ecoles d'infirmières	20,000.—
Subvention de la Confédération	52,500.—	Allocations aux sociétés auxiliaires	2,000.—
Vente de matériel	12,842.05	Traitement du sous-secrétaire romand	2,500.—
Entrées diverses	1,737.55	Divers	2,778.85
	<u>94,725.88</u>	Commission des transports (Colomes)	10,078.95
		Commission des hôpitaux (subventions)	<u>365.60</u>
			<u>93,116.91</u>
		laissant ainsi un excédent de recettes de	
		1608 fr. 97.	
		La fortune de la Société suisse de la Croix-Rouge était au 31 décembre 1913 de 292,887 fr. 87, en augmentation de 8310 fr. 24 sur l'exercice de 1912.	
	A reporter		32,021.52

Dépenses :

Frais de la Direction et de représentants de la Direction lors d'examens ou d'exercices	1,839.10
Secrétariat général, à Berne .	24,182.42
Subvention statutaire à l'Ecole de Berne	6,000.—
Subventions à des cours, des exercices, acquisitions de matériel, entretien et magasin	
A reporter	32,021.52

Alliance des gardes-malades. Section de Neuchâtel

CONVOCATION

de l'Assemblée générale de la section, le dimanche 13 décembre 1914

à 2 h. 30 après-midi, au Dispensaire antituberculeux, Promenade noire, 10, Neuchâtel

ORDRE DU JOUR:

- 1° Procès-verbal.
- 2° Gestion et comptes de l'exercice 1913—1914.
- 3° Assurance des gardes-malades.
- 4° Rapport de l'Assemblée de l'Alliance à Olten.
- 5° Divers.

La réunion sera suivie d'un thé au Café de tempérance Hirt, vers 5 h. du soir.

Nous espérons que tous les membres disponibles se feront un devoir de se rencontrer à cette assemblée qui sera particulièrement importante.

Nos membres voudront bien envoyer leurs « cartes de membre » à Sœur Maria Quinche, Coq d'Inde, 5, à Neuchâtel, avant le 15 décembre, afin de les faire timbrer pour 1915. Prière de joindre l'adresse exacte pour 1915, et un timbre pour le retour de la pièce.

Pour la réunion annuelle du 13 décembre, il ne sera pas envoyé d'autre convocation.

Le Comité.